L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 3 MAI 1887.

PETITES ANNONCES.

A LOUER.

MAGASIN à louer—Coin Royale et Ste-Anne. S'adresser, 73 Ste-Anne.
1mai—7f

DEMANDES.

ON demande à acheter des vieux meubles (antiques). S'adresser No.122 rue Bourbon.
24 av—1m

PERDU.

DISPARUE—Du pâturage de Gentilly une jument rouge foncé de moyenne hauteur, avec la queue et la crinière noires, et ayant les quatre pieds ferrés. Elle avait un licou au moment de disparaître. Une récompense libérale sera payée à la personne qui ramènera la jument au No 488 rue Ste. Anne, chez M. L. BONÉE.
17avril—1f

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Hermann Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,986—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Gabriel Villeré, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
W. J. McGEEHAN, Greffier.
1er mai—1, 6, 10.

Successions de Patrick, Michael et John Sullivan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 20,753—Division D. Attendu que Julia O'Brien, femme de Patrick J. Mooney, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions de feus Patrick, Michael et John Sullivan, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
29avril—29—4 8 mai

Succession de Mme Selina D. Bobb.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,834—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par E. J. Hart Jr., exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
27 avril—27 mai 1 6

Succession de Jacob D. Schmidt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 20,748—Division D—Attendu que Gabriel Villeré administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jacob D. Schmidt, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
27 avril.—1 mai—6.

AVIS AUX CREANCIERS

Emile Permentel vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,130—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers en cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Thomas Duffy, shérif civil et syndic en cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
30 avril—30 mai 4 8

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Emile H. Caulfield vs ses créanciers—No 20,892 Division A.—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Emile H. Caulfield soit convoquée et tenue pardevant Geo. G. McLean, notaire en cette paroisse, MARDI, le 24me jour de mai 1887, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et de déterminer sur l'application des dits pétitionnaires pour un répit et qu'en attendant, que toutes les procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que H. L. Edwards, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 20 avril 1887.
[Signé] A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme:
GEO. P. CAZELAR, Député-Greffier.
22 avril—3f en 30 jrs

VENTES PAR LE CONSTABLE.

N. O. & N. E. R. R. Co. vs. Jones & Lucas in solido.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans—No. 12,477—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, au coin des rues Press et Urquhart, 3me District, le MARDI, 10 mai 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un grand lot de bois de charpente, d'après un inventaire enliassé en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FENDEL HORN.
Constable de la Première Cour de Cité de la
29 avril—29—mai 4 10 Nlle-Orléans.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No. 20,939—Division B.—Eugène Foulon vs ses créanciers.—Il est ordonné que les créanciers du pétitionnaire soient notifiés de se réunir au bureau de Michel T. Déjan, notaire en cette ville, No 20 rue Carondelet, le 6me jour de juin 1887 à 10 heures A. M. dans le but de considérer et déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues. Il est de plus ordonné que Anatole A. Ker Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 25 avril 1887.
[Signé] A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député greffier.
26av—

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—Je certifie par ceci que le 22me jour de mars 1887 un jugement a été rendu par cette cour dans l'affaire suivante, conçue en termes et chiffres suivants:
Mme Martha A. Smith vs J. P. Smith.—No. 20,222.—Division D.
Sur motion de Jos H. & J. Zach Spearing, avocats de la plaignante, et sur production à la Cour des preuves à l'appui de la demande de la plaignante, la loi et les évidences étant en faveur de la plaignante—
Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré dans cette affaire le 3 mars 1887, soit maintenant confirmé et rendu final, et conséquemment qu'il y ait jugement en faveur de la dite plaignante Mme Martha A. Smith, et contre le défendeur J. P. Smith, son mari, décrétant une dissolution de la communauté existant entre elle et son mari et une séparation des propriétés existant entre eux précédemment.
Et il est de plus ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur de la dite plaignante Mme Martha A. Smith et contre le défendeur J. P. Smith en la somme de sept mille cinq cents piastres avec intérêt à raison de 8 pour cent par an, du 23 juillet 1880 et les frais du procès.
Jugement rendu le 22 mars 1887.
Jugement signé le 29 mars 1887.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et annexé le sceau de la dite Cour, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 11me jour d'avril de l'an de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-sept.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
26 avril—26—mai 3,10,17 25

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
BUREAUX 195 RUE GRAVIER.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er mai 1887.
Liste de publication.

Allor François et sa épouse Marie Lazare	Kreckloss Pierre
Ancely Antoine	Lafargne Bertin
Bachey François	Lebrudon Chas. Adolphe
Bally Jean Baptiste	Lemaire Gustave
Bizières Jean	Léonard arrimeur
Bondon (Aenee)	Loubère
Bondigue Pierre	Loubère Paul
Brun Jean	Mangin Louis Antoine
Chartre Lucien	Mangin François Chas Abel
Carron Louis	Mangin Marie Charlotte
Capdevielle Laborgne	Mangin Charles Antoine
Crandalle Alfred	Mangin Chas Edouard
Chervin Claude	Mangin Jean Abel
Colard Emile Jules	Mangin Mlle Marie Julie
Corneil François	Maysonnave Pierre (2)
Darbas Marie et Louis Duhernard	Mautempe Jean
Demelle Ferneret Mme Vve	Matharan François Remain
Didiot François Joseph Dreys ou Treize Dreys	Morel Jules César Alfred
Baptiste Nicolas Henry (Succession importante.)	Nicolas Arnoux
Dupuy Amélie Mme	Pée Mlle Marie
Dumas Ernest	Prévot Pierre Nicolas
Fréchou Etienne	Puts Théodore Armand
Feliens Alexandre	Robert Jean Pierre
Garde Sylvain Marie	Salinas Placide
Joseph	Salinas E Duclos
Gariepied Edouard	Salinas Adolphe Duclos
Genis Louis	Salinas F D
Gieuret Dominique	Salinas Amélie
Gosmot Nicolas	Salinas Mlle Adélaïde
Guinthers Mme	Seelinger les époux
Henrion Jean Baptiste	Taillandier Jean Baptiste
Jakier Prosper	Vergnolle Michel et Mme Vergnolle

LETTRES.

De Vaux Charles	Potesse Charles
Van Komen	Vallée Henri
Luquet Charles	Rousseaud Jean
Sendères Antoine	Lemaître Léonce.

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. Oscar Arroyo, secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.
1er octobre 1886.
Le Consul.
P. DEPIERRE.

GROS LOT

$150,000

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, au capital de $1,000,000.
La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et trimestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, à plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

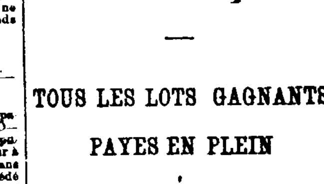

TOUS LES LOTS GAGNANTS
PAYES EN PLEIN

Sur présentation au bureau de la compagnie, ou sur n'importe quelle banque nationale à la Nouvelle-Orléans.

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE

Le Grand Tirage Mensuel
CLASSE E.
—DE—
LA COMPAGNIE DE
LA LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
AURA LIEU A LA
Nlle-Orléans,
MARDI, 10 MAI 1887.

2,179 Lots, montant en tout à
$535,000.

Le tirage commencera positivement ONZE HEURES A. M.,
—A—
L'ACADEMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets, à $10 le Billet.
DEMI-BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

LISTE DES LOTS:

1	Gros lot de $150,000..		$150,000
1	.. .. de	50,000..	50,000
1	Lot de....	20,000..	20,000
2	Lots de....	10,000..	20,000
4	Lots de....	5,000..	20,000
20	Lots de....	1,000..	20,000
50	Lots de....	500..	25,000
100	Lots de....	300..	30,000
200	Lots de....	200..	40,000
500	Lots de....	100..	50,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100	Lots d'approximation..	$300..	$30,000
100	..	200..	20,000
100	..	100..	10,000
1000	..	50..	50,000
2,179	Lots s'élevant à..........		$535,000

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.
Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises d'argent par Postal Notes, Express Order, change de New-York, envoyées sur la Nouvelle-Orléans.
Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express à nos frais.
Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à
la New Orleans National Bank,
New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prédire les numéros qui tire un lot.
RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons et des plans anonymes.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

Magnifiques laitières et génisses sur le point de vêler.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau encoignure Bienville et Passage de la Bourse—MARDI, 3 mai 1887, il sera vendu à midi précis, à l'écurie Melrose, à l'encoignure des rues Carondelet et Berlin—
40 magnifiques vaches laitières avec jeunes veaux ainsi que plusieurs génisses sur le point de vêler, et toutes habituées à l'écurie.
Aussi—2 taureaux d'un an, de race Holstein.
Conditions—Jusqu'à $50, comptant; et au-dessus de $50 six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur
28avril—

PAR HENRY STERN & CO.

Vente sans réserve de bottes, souliers et brodequins

PAR HY STERN & CO., encanteurs—Il sera vendu aujourd'hui, MARDI, 3 mai 1887, à 11 heures A. M., dans leur salle d'encan, No 35 rue de Chartres—
Un grand assortiment choisi de bottes, souliers et brodequins, reçus par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle-Angleterre et Philadelphie, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.
Conditions—A la vente 3mai—

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Alice Moran, veuve de F. Lopez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 18,784.—En vertu d'un ordre de vente daté 27 avril 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 4 juin 1887, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:
1° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Liberty (anciennement St Paul), Gravier, Howard (anciennement Gironde) et Commune, désigné par le numéro quatre sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, le vingt quatrième jour d'avril 1831 et annexé à un acte passé pardevant Octave de Armas, notaire en cette ville, dans le même année. Le dit lot forme l'encoignure des rues Liberty et Gravier et mesure, au pied anglais, trente pieds neuf pouces de face à la dite rue Gravier sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles, et face à la rue Liberty. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent.
2° Trois certains lots de terre, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baudin, Lopez, Saicedo et Commune, désignés comme lots numéros un, deux et trois, et mesurant chacun trente trois pieds onze pouces de face à la rue Baudin sur une profondeur de cent huit pieds, entre lignes parallèles, le dit lot numéro un formant l'encoignure des rues Baudin et Lopez.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le reste en un et deux ans représenté par des billets garantis par hypothèque et privilège et lien de vendeur, portant intérêt à raison de huit pour cent et les clauses usuelles, etc.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 mai—3,8,17,24,31—juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Company d'Assurance du Peuple vs Mme Mary A. Abbott et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,5?0—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 4 juin 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:
Cinq lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les numéros Trois, Quatre, Cinq, Six et Vingt-six de l'ilet No 12, borné par les rues Tonti, Palmyre, Miro et Gasquet. Les lots Trois, Quatre, Cinq et Six mesurent chaque vingt sept pieds un pouce de face à la rue Gasquet sur cent cinq pieds dix pouces et trois lignes de profondeur, et le lot No Vingt six mesure vingt-sept pieds de face à la rue Miro sur cent soixante-dix pieds six pouces de profondeur, d'après un plan de A. D'Hémécourt, voyer, daté le 16 juillet 1853, déposé au bureau de P. C. Cuvellier, ex-notaire, conformément à un acté daté le 10 octobre 1853.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 mai—3,10,17,24,31—juin 4.

ANNONCE JUDICIAIRE.

H. D. Engelmann vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 19,617.—En vertu d'un ordre de vente daté le 26 avril 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 14 mai 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un lot de comptes ouverts d'après un inventaire enregistré.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 mai—8 10 12 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Henry Rincee vs. Mme Catherine Potthoff.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 20,313—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère public, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 3 mai 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, désigné par les Nos. 2 et 3 de l'ilet compris entre les rues Marigny, Moreau, Mandeville et Casacalvo, sur un plan dressé par Joseph Pilié, ancien voyer de ville, le 3 mai 1844, déposé en l'étude de Louis T. Caire, anciennement notaire en cette ville, et mesurant comme suit, à savoir: Le lot numéro deux mesure vingt-cinq pieds un pouce et trois lignes de face rue Marigny sur une profondeur de cent cinquante-cinq pieds deux pouces et cinq lignes parallèles, au pied américain, et le dit lot numéro trois mesure vingt six pieds dix pouces et cinq lignes de face à la rue Marigny sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles, au pied américain.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
2avril—2,9,16,23,30—3mai.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison, etc.
Fanny H. Mills et al. vs. Amelia Paris et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 19,583—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 3 mai 1887, à 10 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Au local No 30 rue Sud Basse—
Le contenu du dit local consistant en un lot de meubles de maison de valeur, tel que: ameublement de salon, chambre à coucher, etc., et autres objets conformément à un inventaire déposé à mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
22avril—22,26,30—3mai.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Comptes ouverts, Notes, Billets recevables, etc.
T. J. Carver & Co. vs. Leurs Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 20,124—En vertu d'un ordre de vente en date du 14 avril 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 7 mai 1887, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:
Un lot de comptes à recevoir, billets, billets à recevoir, etc., conformément à une liste déposée à mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26 avril—26 30—mai 3 7.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pierre Sapurin [Jean Beipouey subrogé] vs. Paul Medamnelle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 20,222—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et le Natchez Alley, dans le premier district de cette ville, SAMEDI 21 mai 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Cinq lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros 1 à 5 inclusivement, et faisant l'ilet No. 23, borné par les rues Dorgenois, O'Reilly, l'avenue St. Bernard et l'allée Rousselin; les dits lots mesurent comme suit, à savoir:
Le lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue O'Reilly, 38 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à l'avenue St. Bernard, et 127 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à l'allée Rousselin.
Le lot No. 2 mesure 35 pieds de face à la rue O'Reilly, 39 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à l'avenue St. Bernard et 113 pieds 6 pouces et 3 lignes sur la ligne qui le divise du lot No. 1.
Le lot No. 3 mesure 40 pieds de face à la rue O'Reilly, 48 pieds 2 pouces et 7 lignes de face à l'avenue St. Bernard, 97 pieds 1 pouce sur la ligne qui le divise du lot No. 2.
Le lot No. 4 mesure 46 pieds de face à la rue O'Reilly, 51 pieds de face à l'avenue St. Bernard, 78 pieds 9 pouces sur la ligne qui le sépare du lot No. 3.
Le lot No. 5 mesure 59 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue O'Reilly, 68 pieds 6 pouces et 3 lignes de face à l'avenue St. Bernard, et 57 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à la rue Dorgenois.
Le tout conformément à un plan de T. A. Pueyo, en date du 2 mai 1843, et déposé à l'étude de Joseph Cuvillier, notaire.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19 avril—26—3,10,17,21mai

Succession de Louise Dumortier, veuve de James Flint.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,217—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Cécilia Kennedy, épouse de Léonville Thompson, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
26 avril—26,30—5 mai.

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Résidence confortable No. 227 rue Dumaine entre Villeré et Marais, une bâtisse en bois à deux étages.

Succession de James D. Coquet.

No. 12,266—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 4 juin 1887, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 2 mai 1887, pour le compte de la dite succession.
Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Marais, St-Philippe et Villeré, mesurant 32 pieds 4 lignes de face à la rue Dumaine, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 6 lignes, entre lignes parallèles, désigné par la lettre B sur un plan d'Arthur de Armas, voyer, en date du 5 août 1883.
Les améliorations comprennent une jolie résidence en bois, à deux étages, avec galerie de façade, désigné par le numéro municipal 227 rue Dumaine, et ayant au rez-de-chaussée un grand salon double à arche, salle à manger, deux cabinets et grand corridor, et trois chambres et corridor sur le premier étage.
Aussi une cuisine en bois à un étage, ayant 4 chambres, 2 cuves, gaz partout dans la bâtisse principale, une cour dans le centre et une dans le fond, poulailler, allée, lieux d'aisances, etc.
Conditions—Une moitié comptant, et le reste à un et deux ans de crédit en billets d'acquéreur tiré par lui et à son propre ordre et par lui endossé, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement, garanti par privilège et lien de vendeur sur la propriété vendue, les honoraires d'avocats en cas de procès sont fixés à 5 pour cent sur le montant saisi et sera payé par l'acquéreur. La propriété doit être assurée pour le plein montant et jusqu'au paiement final des dits billets et la police transférée au vendeur comme garantie, la prime d'assurance doit être retenue pour le terme non expiré de la police, les taxes de 1887 seront assumées par l'acquéreur en sus du prix de son adjudication, dix pour cent sur le montant doivent être déposés avec l'encanteur au moment de son adjudication.
Acte de vente pardevant Chas Rolle, notaire, aux frais de l'acquéreur.
3 mai—3 7 14 21 28—4 juin

Magasin et Maisons de Résidence de Valeur
—DANS LES—
Deuxième et Quatrième Districts.

Coin des rues Baronne et Félicité.

No 221 rue Trémé, entre Ursulines et St-Philippe—Jolie maison de résidence à deux étages, avec mansarde.

No 223 rue Trémé, entre Ursulines et St-Philippe—Une maison double en bois, à un étage.

30 actions du fonds capital du Importers Bonded Warehouse Company.

Succession de Mme Vve Victor Cherbonnier, née Marie Thérèse Conand.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 19,735.

Ernest F. Cherbonnier et al.
—VS.—
Camille B. Cherbonnier et al.

No 19,735.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureaux No 46 rue Royale—SAMEDI 28 mai 1887, à midi, il sera vendu à la Bourse d'encan de l'Arcade, rue Magazine, entre les rues Gravier et Natchez, en vertu d'un jugement rendu et signé le 24 mars 1887, et en vertu de deux ordres signés le 30 avril 1887, par l'honorable F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Baronne, Félicité, Carondelet et St André, et formant l'angle des rues Félicité et Baronne. Il mesure 28 pieds 3 pouces et 6 lignes de façade rue Baronne, sur 31 pieds 8 pouces de largeur à l'arrière sur 120 pieds 4 pouces du côté opposé.
Les améliorations comprennent une bâtisse en bois au coin des rues Baronne et Félicité, convenable pour magasin, une autre bâtisse adjacente ayant 3 chambres, ennu une troisième bâtisse adjacente, ayant 8 chambres, citernes lieux d'aisance, etc. à chaque propriété. La susdite propriété est vendue sujette à un bail à Thos McMahon à raison de $20 par mois expirant le 30 septembre 1887.
2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Trémé, Ursulines, St-Philippe et Marais, mesurant 26 pieds 2 pouces de face à la rue Trémé, 26 pieds 3 pouces 6 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 120 pieds.
Les améliorations comprennent une jolie résidence en bois à deux étages avec mansarde couverte en ardoises, désignée par le numéro municipal 221 rue Trémé, ayant au rez-de-chaussée corridor, deux chambres, salle à manger et cabinet, même distribution au premier étage et une grande chambre et trois cabinets dans la mansarde, galerie de devant à chaque étage, une cuisine en bois à deux étages couverte en ardoises attenant au corps de logis principal avant 4 chambres, cuves, waterworks, lieux d'aisance, cour en briques, etc., etc.
3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet compris entre les rues Trémé, St-Philippe, Ursulines et Marais, mesurant 26 pieds 2 pouces de face à la rue Trémé, 26 pieds 3 pouces 6 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 120 pieds.
Les améliorations comprennent une maison à deux corps de logis couverte en ardoises, avec quatre chambres, galerie et cabinet dans le corps principal; une cuisine à deux étages avec quatre chambres, waterworks, lieux d'aisance, etc., connu par le numéro municipal 223 rue Trémé.
Conditions—Une moitié ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste, s'il y a, en un crédit de un an et doit être représenté par des billets d'acquéreur, garantis par hypothèques et privilège et lien de vendeur sur la propriété vendue, les dits billets portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, à partir du jour de l'adjudication jusqu'au paiement final avec les clauses usuelles d'assurance non aliénation et honoraire d'avocat seront fixés à raison de 10 pour cent sur le montant saisi et les acquéreurs assumeront, en sus du prix d'adjudication, toutes les taxes dues et exigibles en 1887.
Acte de vente pardevant P. A. Conand, notaire, aux frais des acquéreurs.

Aussi,

A la même heure et au même endroit ci-dessus désigné, en vertu et conformément au même jugement et deux ordres ci-dessus décrites et pour le compte de la même affaire, il sera vendu 30 actions du fonds capital du Importers Bonded Warehouse Company.
Conditions—Comptant avant transfert.
23avril—23,30—mai 7, 14, 21, 28.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une magnifique maison.

La grande et élégante résidence désignée comme

LA MAISON FORESTIER.

Sur la rue Esplanade près White, grand terrain élevé et couvert avec un gazon magnifique, jardin ornemental et planté de plusieurs chênes et arbres fruitiers, belle promenade, pavé Schillinger. Ensemble avec une écurie, chambre de jardinier, poulaillers et autres dépendances.

Succession de Mme A. L. Gabiel, épouse de E. Forestier.

No. 14,824—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, ALBERT PAUL, encanteur.—Bureaux No 5 rue Carondelet, SAMEDI, 7 mai 1887, à midi, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, près Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 26 mars 1887, il sera vendu à l'encan:
Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, avec tous les droits, privilèges, etc., qui y appartiennent, située dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet compris par les rues Esplanade, Lapage, White, Septième et Washington, mesurant 192 pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue Esplanade, 253 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur et de face à la rue White, 172 pieds 1 ligne dans le fond faisant face à la rue Lapage et 210 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur sur le côté vers la rue Septième et composée des lots 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 14, conformément à un plan de E. Pilié, en date du 26 mars 1881, et annexé à un acte de vente du 20 mai 1881, pardevant E. Grima, notaire.
Les améliorations consistent en une grande et élégante résidence en bois, fortement bâtie, ayant deux étages et mansarde, désignée comme la maison Forestier.
En peinture, confort et distribution, cette propriété n'est, sans nul doute, surpassée par aucune autre en cette ville et ne peut être appréciée que par une inspection personnelle. Le terrain est spécialement attrayant; pavage Schillinger, façade ornementale et entourage splendide en fer; son voisinage est un des plus désirables de la belle Avenue aristocratique.
Conditions—Un quart ou plus comptant, le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit, portant intérêt à raison de 7 pour cent par an, à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final, et garanti par hypothèque sur la propriété vendue; l'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1887 et 5 pour cent d'honoraires d'avocat, en cas de procédures judiciaires pour en forcer le paiement des billets ou en partie, même garantie par hypothèque. Les bâtisses devront être assurées contre le feu pour une somme pas moindre que le montant dû sur les dits billets, et la police transférée au vendeur et aux détenteurs futurs des billets.
Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Théodore Guyol, notaire; dix pour cent comptant au moment de la vente.
2av—3 9 16 23 7 30mai

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

PROPRIÉTÉS AMÉLIORÉES ET VACANTES
—DANS LE—
Premier, le Deuxième, le Troisième, le Quatrième et le Sixième District.

Rue St-Charles, entre Euterpe et Polymnie.

Nos 169 et 171 rue Dryades, entre Poydras et Lafayette.

No 42 rue Villeré, entre Douane et Bienville.

Nos 379 et 381 rue Dauphine entre Union et Bagatelle.

Nos 502 et 504 rue des Remparts, entre Champs-Elysées et Marigny.

Nos 37 et 39 rue Mandeville entre Decatur et Chartres.

No 88 rue Peters, entre Mandeville et Espagne.

No 129 Champs-Elysées, entre Remparts et St-Claude.

No 562 rue Dauphine, entre Washington et Lafayette.

Nos 379 et 381 rue des Remparts, entre St-Antoine et Columbus.

No 103 rue Rousseau, entre Joséphine et Jackson.

No 77 rue Adèle, entre St-Thomas et Rousseau.

No 269 rue Chippewa, entre Joséphine et Jackson.

Coin Marengo et Constance.

Portion de terre faisant face aux rues St-Patrick, St-David et Dufossat.

Ilet de terre borné par les rues St-David, St-Patrick, Marengo et Milan.

Succession de Mme Billgery.

No 4—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau No. 46 rue Royale—SAMEDI, 21 mai 1887, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 4 avril 1887, pour compte de la succession ci-dessus, les propriétés ci-après décrites, savoir:

PREMIER DISTRICT.

1° Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet 280, borné par les rues St Charles, Carondelet, Euterpe et Polymnie, mesurant 25 pieds 7 pouces de face à la rue St-Charles sur 113 pieds 10 pouces de profondeur.
Les améliorations comprennent une petite maison en retraite de la rue, avec deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.
2° Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No. 259, borné par les rues Dryades, Baronne, Poydras et Lafayette, désigné comme lots Nos 28 et 29, mesurant ensemble 54 pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de 106 pieds 10 pouces.
Les améliorations comprennent un édifice en briques à deux étages à double corps de logis, avec cuisine en briques à deux étages, connus par les numéros municipaux Nos. 169 et 171 rue Dryades et renfermant le principal corps de bâtiment 4 chambres au rez-de-chaussée et 4 chambres au dessus dans chaque logis. La cuisine a 3 chambres au rez-de-chaussée et 3 chambres au dessus. La maison a un grand vestibule, des corridors, water works, cuves, lieux d'aisance, cour pavée, etc.
Le No 169 rue Dryades comprend en outre un édifice en briques à trois étages joint à la cuisine et renfermant en tout environ 6 chambres. Le tout couvert en ardoises.

DEUXIÈME DISTRICT.

3° Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No ... borné par les rues Bienville, Villeré, Douane et Robertson, ayant, mesure américaine, 26 pieds 2 pouces 3 lignes de face à la rue Villeré sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 63 pieds 11 pouces, du côté de la rue de la Douane et faisant partie de cette portion du lot primitif No 3, conformément au plan de Depouilly, architecte, en date du 18 janvier 1836.
Les améliorations comprennent l'édifice en briques à deux étages, connu comme le No 42 rue Villeré, ayant environ 4 chambres, la cuisine en briques à deux étages jointe au bâtiment principal, avec quatre chambres, lieux d'aisance en haut et en bas, cuve, cour pavée, etc.

TROISIÈME DISTRICT.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 378 et désigné comme le No 28, borné par les rues Remparts, St Antoine, Columbus et St Claude, mesurant 32 pieds de face à la rue Remparts sur une profondeur de 127 pieds.
Les améliorations comprennent une maison en bois ayant deux corps de logis et deux étages, couverte en ardoises, ayant une chambre, une galerie au rez de chaussée et de même au premier, à chaque corps de logis; cuisine double en bois attenante, ayant une chambre en haut et une en bas à chaque corps de logis, cuve, lieux d'aisance, etc. Cette propriété porte les numéros municipaux 379 et 381 rue Remparts.
5° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ile No 323, désigné par le No 2 compris entre les rues Champs Elysées, Remparts, Marigny et St Claude, mesurant 50 pieds de face au Champs Elysées sur une profondeur de 98 pieds. Les améliorations sont connues par les Nos 127 et 129 rue Champs Elysées, ayant une maison en bois à un étage contenant quatre grandes chambres écurie, grande cour, deux cuves, etc.
6° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 272, désigné comme lot No 11, compris entre les rues Remparts, Marigny, Champs Elysées et Bourgogne, mesurant 26 pieds de face à la rue des Remparts sur une profondeur de 120 pieds.
Les améliorations comprennent une maison en bois à deux corps de logis et à deux étages, couverte en ardoises, avec trois chambres en haut et trois en bas, une cuisine à deux étages avec une chambre en haut et une en bas, de chaque côté, allée en commun sur chaque côté. Cette propriété est connue par les Nos municipaux 502 et 504 rue des Remparts.
7° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 11, désigné par les lots 20 et 21, compris entre les rues Mandeville, Décatur, Espagne et Chartres. Le lot No 20 mesure 25 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 124 pieds, et le lot No 21 mesure 30 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 129 pieds.
Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages ayant six chambres, une cuisine à deux étages avec quatre chambres, cour pavée, etc.
Ainsi qu'une autre bâtisse en briques à deux étages avec 12 chambres, cuisine avec six chambres, écurie, cuve, etc. connue par les numéros municipaux 37 et 39 rue Mandeville.
8° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 12, désigné comme lot No ..., compris entre les rues Peters, Espagne, Mandeville et Décatur, mesurant 22 pieds de face à la rue Peters sur une profondeur de 127 pieds.
Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages connue par le No 88 rue Peters.
9° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 165, désigné comme lot No 13, borné par les rues Dauphine, Washington, Lafayette et Royale, mesurant 30 pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 127 pieds 65 pieds.
Les améliorations sont connues par le numéro municipal 562 rue Dauphine.
10° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Dauphine, Union, Bagatelle et Bourgogne, étant le No. 23, mesurant 64 pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 128 pieds.
Les améliorations sont connues par les numéros municipaux 379 et 381 rue Dauphine.

QUATRIÈME DISTRICT.

11° Un terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, faisant partie de la terre désignée par les lettres A et B dans le carré d'ilet 73 borné par les rues Chippewa, Annunciation, Joséphine et Jackson: le dit terrain mesure 32 pieds 5 lignes de face rue Chippewa, sur une profondeur de 63 pieds, 11 pouces, 3 lignes, mesure anglaise. Les améliorations comprennent une maison de résidence double, en bois, couverte en ardoises, ayant deux chambres et une cuisine, allée, cabinet, citerne, lieux d'aisance, etc., de chaque côté. La propriété portant le No 269 de la rue Chippewa.
12° Un terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, passages, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, situé dans le même district de cette ville, désigné par la lettre B, dans le carré d'ilet borné par les rues Adèle, St André, Rousseau et St-Thomas; et aussi désigné par la lettre A sur le carré d'ilet No 41, d'après un plan de A. d'Hémécourt, voyer, daté du 1er juin, 1866, annexé à un acte passé pardevant Joseph Cohn, notaire, le 5ème jour de juin, 1866. Le dit terrain mesure 30 pieds de façade rue Adèle, 30 pieds 2 lignes de largeur à l'arrière; 60 pieds 6 pouces 5 lignes de profondeur sur la limite le séparant du terrain A; et 61 pieds 2 pouces 5 lignes de profondeur du côté opposé, le plus proche de la rue Rousseau; le tout mesure américaine.
Les améliorations comprennent une maison cottage double en bois, couverte en ardoises, ayant deux chambres de chaque côté, aussi une cuisine en bois à deux étages, avec deux chambres, allée, citerne, lieux d'aisance etc., de chaque côté, propriété portant le No 77 de la rue Adèle.
13° La moitié indivise d'un terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, passages, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, situé dans le même district, désigné par le No 8, dans le carré d'ilet borné par les rues Jackson, Joséphine, Rousseau et Fulton. Le dit terrain mesure au pied anglais 31 pieds 6 pouces de façade rue Rousseau sur 83 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles, d'après un plan du terrain et des dépendances par A. de Armas, voyer, daté du 22 février 1869 et annexé à un acte de vente de Marie A. May à George Decker, passé pardevant Edouard Gottschalk, notaire.
Les améliorations comprennent un joli cottage en bois couvert en ardoises, ayant deux chambres et un cabinet, une cuisine qui a deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc., cottage portant le No 103 de la rue Rousseau.

SIXIÈME DISTRICT.

14° Un morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, et comprenant la longitudinale inférieure ou moitié orientale du carré d'ilet borné par les rues Valmont, St. David, St. Patrick et Dufossat, désigné comme carré No 77 et mesurant 53 pieds de façade rue St. Patrick, 37 pieds, 3 pouces et 4 lignes de façade rue St. David sur 305 pieds, 11 pouces de profondeur et de façade rue Dufossat, et 306 pieds de profondeur du côté opposé, côté le plus rapproché de la rue Valmont.
Les améliorations comprennent une petite bâtisse avec 2 chambres et cuisine et aussi une vaste écurie avec 35 stalles, puits, etc.
15° Un carré d'ilet dans le Quatorzième District d'Assessement borné par les rues St David, St Patrick, Marengo et Milan.
16° Trois terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés comme les terrains Nos 22, 23, 24 dans le carré d'ilet No 265. Les terrains 22 et 23 mesurent chacun 29 pieds de face rue Marengo sur une profondeur de 120 pieds. Le terrain No 24 mesure 28 pieds 8 pouces de façade rue Marengo sur une profondeur et façade rue Constance.
Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages, à distance de la rue et ayant quatre chambres, cuisine en bois avec deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc. Toutes les propriétés ci-dessus décrites sont vendues avec pleine garantie de l'excellence des titres.
Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste payable en billets de l'acquéreur à un, deux et trois ans de la date de la vente, avec 8 pour cent par an d'intérêt à partir de cette date, billets garantis par hypothèques et lien du vendeur sur la propriété vendue. Les améliorations sur la propriété devront être assurées par l'acquéreur, les polices d'assurances transférées au tuteur, et en cas de procédures judiciaires pour le recouvrement des dits billets, 5 pour cent honoraires d'avocat à ajouter à la somme en litige. L'acquéreur assumera en sus du prix de l'adjudication, les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1887. Il fera aussi un dépôt de 10 pour cent sur son enchère au moment de la vente.
Actes de vente pardevant J. F. Coffey, notaire, aux frais des acquéreurs.
16 avril—16,23,30—mai 7 14.21

RESIDENCE TRÈS AGREABLE
Rue Marais, entre Kerlerec et Columbus,
AVEC UN GRAND TERRAIN.

TROIS GRANDS LOTS VACANTS
Faisant face à la rue Kerlerec, entre Marais et Villeré.

Mme M. Constance Séré, Veuve de L. Séré, et autres contre Frank E. Bernard, subrogé-tuteur, et autres.

POUR UN PARTAGE.

No 20,085, Cour Civile de District paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI 28 mai 1887 à midi à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine, entre Gravier et Natchez, conformément à un jugement rendu le 5 avril 1887, signé le 13 avril 1887 par l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, seront vendues à l'encan les propriétés suivantes, savoir:
1° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Marais, Kerlerec, Villeré et Columbus désigné par la lettre A sur une esquisse faite par Edgar Pilié architecte en date du 25 février 1887. Le dit lot mesure 70 pieds 0 pouces de face à la rue Marais sur 147 pieds 7 pouces 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles, comprenant les dépendances qui consistent en une cuisine et autres dépendances placées en ce moment sur le lot attenant B et qui seront transportées et vendues avec le dit lot A. L'acquéreur du lot A devra les y transporter à ses frais dans les 15 jours qui suivront l'exécution de l'acte de vente.
Les améliorations comprennent un vaste cottage avec galerie tout autour de six pieds de large et y trouve deux salons avec double arche salle à manger et 3 grandes chambres à coucher, cabinet et office, auvent, autre chambre à bain, 2 citernes waterworks, lieux d'aisance etc., grande cour briquetée joli jardin devant et sur le côté, fleurs et arbres fruitiers ainsi que d'autres arbres donnant de l'ombrage tels que pruniers, orangers, magnolias, etc.
2° Un terrain dans le Troisième District de cette ville carré d'ilet borné par les rues Marais, Kerlerec, Villeré et Columbus désigné par le lot B, et mesurant 30 pieds 6 pouces et 2 lignes de façade rue Kerlerec sur une profondeur de 146 pieds 10 pouces et 1 ligne sur le côté le plus rapproché de la rue Marais et 151 pieds 1 pouce et 6 lignes du côté le plus proche de la rue Villeré le séparant du terrain C et 30 pieds 2 pouces et 6 lignes de largeur sur l'arrière plan.
3° Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville dans le carré d'ilet borné par les rues Marais, Kerlerec, Villeré et Colombus contigu au terrain B et désigné par la lettre C sur le dit plan. Il mesure 30 pieds 2 pouces et 2 lignes de façade rue Kerlerec 151 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur sur le côté le plus proche de la rue des Marais le séparant du terrain B, et 155 pieds 4 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne du terrain marqué D sur le dit plan et 30 pieds 2 pouces 6 lignes de largeur derrière.
4° Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Marais Kerlerec Villeré et Colombus contigu au dit terrain C et désigné par la lettre D sur le dit plan. Il mesure 30 pieds 7 pouces 2 lignes de façade rue Kerlerec, 155 pieds 4 pouces 5 lignes de profondeur du côté le plus proche de la rue Marais, le séparant du dit terrain C, 160 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne la plus proche de la rue Villeré, et 30 pieds 2 pouces et 6 lignes de largeur à l'arrière.
5° Un terrain dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Marais, Kerlerec, Villeré et Colombus, contigu au lot D et mesurant 9 pieds 1 pouce de face à la rue Kerlerec sur une profondeur de 160 pieds 2 pouces et 3 lignes sur le côté le plus près de la rue Marais, le séparant du lot D 161 pieds 10 pouces 2 lignes de profondeur sur l'autre ligne et 8 pieds 11 pouces et 1 ligne de largeur dans le fond. Le tout de cette propriété est la subdivision conformément au dit plan d'Edgar Pilié architecte.
Conditions—Un tiers du prix de son enchère ou plus comptant au gré de l'acquéreur et le reste à un crédit d'un et deux ans, représenté par des billets d'acquéreurs divisés en coupons comme il sera requis par le vendeur et portant intérêt à 8 pour cent par an à partir du jour de la date et devra être garanti par hypothèque spéciale et privilège et lien du vendeur sur la propriété respectivement vendue, les taxes dues et exigibles de 1887 seront assumées par l'acquéreur en addition du prix de son adjudication, que les actes de vente seront passés pardevant Edgar Grima notaire en la ville de la Nouvelle Orléans et sera fait contenant les clauses de 5 pour cent d'honoraire d'avocat, l'assurance et le transfert de la police au vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie par le vendeur.
23avril—23,30—7,14,21 28mai

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le joli cottage pour résidence No. 139 rue Constance,

entre les rues Terpsichore et Robin.
Succession J. Povey Wilson, décédé.
Pour du comptant. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet — SAMEDI, 28 mai 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez, dans le premier district de cette ville en vertu et conformément à un jugement et un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 3 décembre 1886, et signé le 9 décembre 1886 Dossier No 18,503 dans l'affaire de la succession de J. Povey Wilson, décédé, il sera vendu à l'encan:
Un terrain de valeur ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Constance, Magazine, Terpsichore et Robin, désigné par le No A, et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Constance sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles, mesure américaine.
Les améliorations consistent en un cottage en bois, toit en ardoises avec attic, connu sous le numéro 139 rue Constance et ayant un corridor et quelques 6 ou 10 chambres en tout, citerne, hangar, etc.
Le tout conformément à un plan de MM. Williams et Patton, architecte et voyer, lequel plan peut être vu à l'endroit de la vente.
Termes et conditions—Comptant en passant le titre, 10 pour cent payables comptant sur les lieux.
Acte de vente pardevant J. G. Eustis, notaire, aux frais de l'acquéreur.
26 avril—26—mai 1 8 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Belle maison de résidence pour famille,

Coin des rues St-Charles et Sud, faisant face à la Place Lafayette.

La "maison Conger" bien connue dans l'affaire de John Conger et autres vs. W. B. Conger et autres.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente en partage à un long crédit, à l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, No. 13 rue Carondelet, — SAMEDI, 14 mai 1887, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, en vertu de deux jugements et ordres collectifs de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendus et signés l'un à la date du 28 mars 1887, l'autre à la date du 7 avril 1887, Dossier No 20,546, dans l'affaire de John Conger et autres vs. Wilhelmina B. Conger et autres pour effectuer un partage, il sera vendu à l'encan:
Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues St-Charles, Church (ci-devant Ste Marie) Sud et Girod, désigné par la lettre "A" et mesurant environ 25 pieds de façade sur chacune des rues Sud et Girod, sur une profondeur et façade rue St-Charles, d'environ 150 pieds, s'étendant de la rue Sud à la rue Girod. Le tout, plus ou moins, mesure américaine, d'après un plan de MM. Williams et Patton, architectes et voyers, que l'on pourra voir sur les lieux de la vente.
Les améliorations comprennent une maison de résidence à deux étages et demi, couverte en ardoises, formant l'angle des rues St Charles et Girod. La résidence a corridor au premier et second étage en tout vingt chambres ou plus dans les diverses dépendances, avec installations à gaz partout, manteaux de cheminées en marbre dans les principales pièces, grande citerne, hydrant, cour carrelée, etc.; le tout en excellent état, et constituant une propriété très désirable pour une nombreuse famille, une résidence aristocratique ou une maison de pension ou bien encore une institution privée ou publique. La propriété peut être visitée si on se munit d'une carte auprès de l'encanteur.
Conditions—Un tiers comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit, avec 7 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité du jour de la vente. Les billets de crédit devront être divisés en coupons à la convenance des parties intéressées 10 pour cent comptant à verser au moment de la vente, et l'acquéreur assumant en outre du prix de l'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1887.
Acte de vente pardevant N. B. Trist, notaire, aux frais de l'acquéreur.
10avril—10 17 24—mai 1, 8, 14

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur. Résidences, Cottages, Sites propres pour y construire.

Magasin en briques à 3 étages.

Les maisons de résidence à deux étages en bois—No 126 rue Jackson; Nos 61 et 63 rue Race.

Les cottages doubles—Nos de 56 à 70 rue Sorapuru; Nos 155 et 157 rue Rousseau.

Magasin en briques à trois étages No 97 Passage de la Bourse.

Un site de choix convenable pour qu'on y bâtisse, No 128 rue Jackson.

Toutes de bonnes propriétés rapportant de l'argent.

Succession de Anna Maria Martin, décédée.

A long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 21 mai 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre les rues Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu de plusieurs ordres et d'un jugement de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le premier, un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Division "C", daté du 17 avril 1887, dans l'affaire de la succession de Anna Maria Martin, Dossier No 18,660; le second, un ordre de l'Hon. W. H. Rightor, juge de la Division "D", daté du 11 avril 1887, dans l'affaire de la succession de Mary Martin, épouse défunte de Louis McGittigan, et de Louis McGittigan, Dossier No 19,896 et le troisième, un jugement et un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Division "A", rendus le 12 avril 1887 et signés le 16 avril 1887, Dossier No 20,557 dans l'affaire d'Elizabeth Martin, épouse défunte, etc., vs. Mme E. Kertz, épouse, etc. pour un partage, à l'enchère publique il sera vendu.

QUATRIÈME DISTRICT.

La maison de résidence en bois à deux étages, No 126 rue Jackson.

1° Un terrain situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Jackson, Philippe, Laurel et Annonciation, désigné par le No 4 et mesurant 31 pieds 11 pouces et 2 lignes de façade rue Jackson sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, et faisant face à l'arrière à une allée de 9 pieds 10 pouces et 3 lignes de largeur, commune à cette propriété, la dite allée traversant le carré de la rue Laurel à la rue Annonciation.
Les améliorations comprennent une maison de résidence avec mansarde, à deux étages en bois, couverte en ardoises, portant le No 126 de la rue Jackson, ayant maison de dépendance à deux étages, et ayant corridor au-dessus et au-dessous, salons doubles, office, etc., et quelque sept ou huit autres chambres en tout, galeries, chambre à charbon, auvent pour y corder du bois, lieux d'aisance, etc., vérandah sur la devanture. La maison est à distance de la rue. Il y a jardin devant, derrière sur un côté, allées pavées en asphalt dans le moment devant et elle est adjacente à la belle résidence de F. P. Martinez, elle est louée $40 par mois et en vaut $50.

No 128 rue Jackson, un terrain charmant pour bâtir.

2° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans les mêmes district et carré et est adjacent à celui précédemment décrit, il est désigné par le No 5 et mesure 31 pieds 11 pouces 2 lignes de façade rue Jackson, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles et fait face à l'arrière à la rue Commune. Il y a une allée en commun avec la propriété voisine.
C'est un excellent terrain pour y bâtir. Il y a des magnolias et autres arbres devant et derrière, jardin sur le côté, 2 poulaillers élevés sur l'arrière terrain, et est dans le moment pavé en asphalt devant.

Coin des rues Sorapuru et Fulton.

3° Un morceau de terre, 2 terrains, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville carré d'ilet No 3 ou 26 borné par les rues Sorapuru, Première, St Thomas ou Fulton et Rousseau, désigné par la lettre B et mesurant 81 pieds 9 pouces et 3 lignes de façade rue Fulton sur une profondeur et façade rue Sorapuru de 120 pieds sur une largeur à l'arrière côté de la rue Rousseau de 90 pieds 9 pouces et 3 lignes et 120 pieds 1 pouce et 6 lignes sur la ligne au pourtour du côté près la rue Première le tout plus ou moins.
Les améliorations consistent en quatre cottages doubles en bois couverts en ardoises connus sous les Nos de 56 à 70 rue Sorapuru, le cottage du coin ayant épicerie et 3 chambres, les autres ayant chacun 4 chambres, auvent, lieux d'aisance, citerne, etc. Le tout donne un revenu d'environ $70 par mois, valant $90.

No 157 Rue Rousseau

4° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Quatrième district de cette ville, carré No 27, borné par les rues Rousseau, Philip, Sorapuru et Fulton, désigné sous le No 77 et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue Rousseau sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises portant le No 157 de la rue Rousseau avec bâtisse de derrière à deux étages ayant quatre chambres de chaque côté galerie citerne, auvent, lieux d'aisance et se loue $18 par mois.

No. 155 rue Rousseau.

5° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et carré adjacent à la propriété dernièrement décrite désigné par le No. 76 et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Rousseau sur une profondeur de 100 pieds entre parallèles.
Les améliorations consistent en un cottage double en bois, couvert en ardoises portant le No 155 de la rue Rousseau et est construite comme la propriété précédemment décrite, sur le terrain adjacent No. 77. Elle donne de revenu $18 et pourrait en donner $24. Avec ce terrain il sera vendu un morceau de terre sur l'arrière près du terrain primitif 114 et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade sur la limite inférieure du terrain No. 76—20 pieds 4 pouces et 6 lignes sur la limite de derrière No. 13, et 31 pieds 11 pouces et 5 lignes sur la limite du terrain No. 115, et enfin 29 pieds 4 pouces 6 lignes sur la ligne qui le sépare de la première portion du terrain No 114 formant une profondeur totale pour le terrain No 76 de 129 pieds 4 pouces et 6 lignes entre parallèles.

PREMIER DISTRICT.

Nos. 61 et 63 rue Race.

6° Une certaine portion de terre 2 lots avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans l'ilet No 21, bornée par les rues Race, Robin, Fulton et Religious désignée par le No 11, et mesurant 63 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Race sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 6 lignes.
Les améliorations consistent en deux maisons en bois à deux étages à deux corps de logis, couvertes en ardoises, connues comme les Nos 61 et 63 rue Race, et contenant huit chambres en plus par maison quatre au dessus et quatre au dessous avec galerie devant, vérandas, citernes lieux d'aisance, etc. Louée $27 par mois, valant $30. Ces deux maisons seront vendues séparément.

DEUXIÈME DISTRICT.

No 97 Passage de la Bourse.

7° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par le Passage de la Bourse, les rues Royale, Bienville et Conti, désignée comme Nos 14 et 15, et mesurant 24 pieds de face au Passage de la Bourse sur une profondeur de 21 pieds 8 pouces d'un côté, la même profondeur, plus ou moins, sur la ligne opposée, laquelle portion de terre forme tout le lot No 15 et moitié du lot No 14, conformément au plan.
Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages couverte en ardoises connue comme le No 97 Passage de la Bourse avec balcon sur la façade, elle a deux bureaux au rez de chaussée, 3 chambres au 1er et 2 chambres au 2e avec hydrant, lieux d'aisance, etc. Les bureaux sont occupés par M. F. Le loyer est de $15 à $20 par mois. Le mesurage ci-dessus est calculé au pied américain ou pied plus ou peu plus, conformément aux titres que l'on peut voir au lieu de la vente. On peut aussi examiner la maison en se munissant d'une carte de l'encanteur.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le reste à un et deux ans de crédit avec 8 pour cent d'intérêt à partir du jour de la vente et toutes les clauses de garanties usuelles. Les billets seront divisés en coupons au gré des parties intéressées. Il sera payé comptant sur les lieux 10 pour cent, et les acquéreurs assumeront en sus du prix d'adjudication, le paiement des taxes de 1887.
Actes de vente pardevant John Bendernagel, notaire, aux frais des acquéreurs.
17 avril—17 21 24 avril, 1 8 15 21mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pour un Partage.

Propriété commerciale élégante, Bâtisses en briques doubles, à trois étages,

Formant le coin sud-ouest des rues Gravier et Baronne,

Occupées par L. Christ & Cie, Knoop, Frerichs & Cie, E. B. Musgrove et autres, et rapportant $4200 par an, avec un splendide rez-de-chaussée vacant valant $1000 par an.

Succession de Adolph Frerichs, décédé.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet—le SAMEDI, 21 mai 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement et à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 11 avril 1887 et signé le 15ème jour d'avril 1887, dossier No 20,742, dans l'affaire de Edward Eisenhauer, avocat de facto des tuteurs des mineurs Frerichs vs. Mme Vve Adolph Frerichs et als, pour un partage, à un long crédit, et un bas taux d'intérêt, il sera vendu, à l'encan—
Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Gravier et Union, mesurant 45 pieds, 6 pouces de face à la rue Baronne, 78 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur et face à la rue Gravier, 86 pieds 1 pouce et 6 lignes sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Union, sur une largeur dans le fond, près de la rue Dryades de 44 pieds, 9 pouces plus ou moins, mesure américaine.
Les améliorations comprennent une bâtisse double moderne, solidement construite à trois étages avec toit en ardoises, rue Baronne 62, bâtie d'une façon spéciale pour le confort, pour bureaux de facteurs, large ventilation au centre, parquets en tuiles, plafonds élevés, de grands bureaux confortables, larges et bien clairs, avec de magnifiques voûtes à l'épreuve du feu dans chaque bureau, aux premiers et second étages des réservoirs élevés en fer, lavoirs, cours, lieux d'aisance etc. de chaque côté et installations de gaz partout, en parfait ordre et condition, partiellement occupées en ce moment, et rapportant $4,200 par an avec bail avec un rez-de-chaussée vacant, valant $1000 par an, donnant la perspective d'un loyer de $5,200 par an.
Cette magnifique propriété est diagonalement en face de l'élégant bloc de "Lehman, Stern & Cie., un ilet de la Bourse au Coton, et sa location restant toujours centrale et désirable, commandera toujours des locataires de première classe avec loyers rémunératifs et est un excellent versement pour des capitalistes ou autres.
Termes et Conditions.—Un tiers comptant, et la balance à 1 et 2 ans de crédit du jour de la vente, avec billets et coupons à la convenance des parties intéressées et portant 6 pour cent intérêt par un, de la date jusqu'à parfait paiement, et toutes les clauses de garanties usuelles, incluant une hypothèque spéciale avec lien de vendeur, transfert de polices d'assurance et 5 pour cent de frais d'avocat en cas de procédures judiciaires pour forcer le paiement de crédit. L'acquéreur assumera en outre de son enchère les taxes de 1887. Au jour de la vente, un dépôt comptant de 10 pour cent sera payé sur les lieux.
Acte de vente pardevant Octave Morel, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
17avril—17,24—1,8,15,21 mai.

VENTES A L'ENCAN

PAR W. I. HODGSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Lawrence Finn, décédé.

BATISSE DOUBLE EN BOIS, No 309 rue Lafayette;
BATISSES.
Encoignure des rues Bienville et Rendon,
A l'encan—Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureaux, No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 28 mai 1887, à midi, à la Bourse d'encan de l'Arcade rue Magazine entre Gravier et Natchez, Premier District de cette ville, en vertu de, et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, daté du 22me jour du mois d'avril 1887, dossier No 20,516 pour le compte de la succession de Lawrence Finn, décédé, à l'enchère publique, il sera vendu:

Maison double de résidence.

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, le carré d'ilet borné par les rues Lafayette, Poydras, Howard et Freret, mesurant 33 pieds 6 pouces de face à la rue Lafayette, à peu près la même largeur sur le fond, sur une profondeur de 106 pieds 9 pouces sur la ligne du côté de la rue Howard, et environ 106 pieds 7 pouces et 4 lignes sur la ligne du côté de la rue Freret, le tout plus ou moins, et désigné comme le lot No 4.
Les améliorations comprennent une maison double de résidence en bois, ayant trois chambres de chaque côté, citerne, hangar, etc., portant le No 309 de la rue Lafayette.

Coin des rues Bienville et Rendon

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Bienville, Douane, Rendon et l'avenue Hagan, désigné par le No 9, mesurant 30 pieds 9 pouces de face à la rue Bienville sur une profondeur de 102 pieds 8 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent quelques vieilles bâtisses en bois, écuries, hangars, citernes etc.
Termes et conditions—Comptant, sur le transfert des titres, 20 pour cent devant être payés comptant au moment de l'adjudication. Les acquéreurs devront assumer le paiement des taxes pour l'année 1887.
Actes de vente pardevant Geo. C. Préot, notaire, aux frais des acquéreurs.
24 avril—mai 1 8 15 22 28.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison de résidence double, No. 366 rue Broad près Esplanade et des Fair Grounds.

Succession de David Teelers, décédé.

Par ordre de cour. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet—SAMEDI, 21 mai 1887 à midi à la Bourse d'encan de l'Arcade rue Magazine, entre les rues Gravier et Natchez dans le premier district de cette ville en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 13 avril 1887 Dossier No 20,179, pour le compte de la succession de David Teelers décédé à l'enchère publique il sera vendu
UN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Broad, White, Aubry et d'Abadie mesurant 27 pieds de façade rue Broad sur une profondeur de 105 pieds entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en une bâtisse double avec 2 chambres plâtrées de chaque côté, auvent, citerne, etc. et donne un revenu de $6 par mois. La propriété porte le No. 366 rue Broad et n'est qu'à quelques ilets des Fair Grounds et des chars des rues Esplanade et Dumaine.
Conditions—En passant titres 10 pour cent payables comptant sur les lieux et le paiement des taxes de 1887 accepté.
L'acte de vente pardevant Geo. C. Préot, notaire, aux frais de l'acquéreur.
17 avril—17 24—mai 1 8 15 21

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison. Effets mobiliers.
Succession de Barthélemy Lalapie.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 20,549.
A l'encan.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES Encanteur, Bureau No 9 rue Carondelet—JEUDI, 12 mai 1887 à 10 1/2 A. M., au local coin des rues Broad et Onzaga, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans daté le 29 avril 1887 pour compte de la succession ci-dessus il sera vendu:
Un lot de meubles de maison et effets mobiliers d'après un inventaire enregistré au bureau du greffier de l'honorable cour mentionnée ci-dessus.
Conditions—Comptant avant livraison.
1er mai—1, 4, 10, 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Quatrième district sur la rue Liberté, entre Première et Seconde.

Succession de Elizabeth Jones

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Dossier No 9,906.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, encanteur—Bureau No 9 rue Carondelet—SAMEDI, 21 mai 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division A, en date du 15 avril 1887, Dossier No 9,906 pour le compte de la succession de Elizabeth Jones il sera vendu.
1° Un terrain de valeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Liberté, Première et Seconde, désigné comme lot No 12 sur un plan dressé par B. T. Nicholas, voyer, et mesurant 25 pieds 9 pouces de face à la rue Liberté sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles, conformément au récent plan fait par Stewart & Hoffman, voyers, en date du 4 avril 1887.
Les améliorations comprennent une maison cottage.

—Aussi—

A la même heure et emplacement pour le compte de la dite succession il sera vendu un lot de meubles de maison, etc., conformément à un inventaire déposé au bureau du greffier de la susdite honorable cour.
Conditions comptant—Dix pour cent sur les lieux pour lier la vente.
Acte de vente pardevant John Bendernagel, notaire, aux frais de l'acquéreur y compris les taxes dues et exigibles en 1887.
17 avril—17,30—mai 7,14,21.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un cottage de valeur dans le Quatrième District, No 469 rue Annonciation,

entre Philip et Première.
Succession de Dennis Hefferman.

Cour Civile de District pour paroisse d'Orléans—No 20,615.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES encanteur Bureaux No 9 rue Carondelet—SAMEDI, 7 mai 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine, entre Gravier et Natchez en vertu et conformément à un ordre de l'Hon Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E en date du 30 mars 1887, Dossier No 20,615 pour le compte de la succession de Dennis Hefferman à l'encan il sera vendu—
Un lot de terre de valeur ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Laurel, Philip et Première désigné comme le lot No 4 et mesurant 27 pieds 4 pouces de face à la rue Annonciation sur une profondeur, entre lignes parallèles de 129 pieds 8 pouces, plus ou moins, au pied américain, conformément à un plan fait par Hunter Stewart, voyer en date du — avril 1887. Les améliorations comprennent une résidence cottage en bois connue par le No 469 rue Annonciation. Conditions—Comptant. Un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.
Actes de vente pardevant Benjamin Orr, notaire aux frais de l'acquéreur, les taxes dues et exigibles en 1887 par l'acquéreur.
3avril—3,9 6,23 30—7mai.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Troisième District.

Rue Mandeville, entre Claiborne et Robertson.

Succession de Catherine Louisa Salzer, épouse de Lorenzo Dow Page.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 20,152.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, encanteur, bureau No 9 rue Carondelet—SAMEDI, 7 mai 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine entre Gravier et Natchez, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E en date du 31 mars 1887, dossier No. 20,152, pour le compte de la succession de Catherine Louisa Salzer veuve Lorenzo Dow Page, à l'encan il sera vendu—
1° Deux lots de terre de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Claiborne, Robertson et Espagne, mesurant chacun 35 pieds de face à la rue Mandeville, sur une profondeur de 118 pieds entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent un cottage en bois ayant quatre chambres, et autres bâtisses, etc.
2° Un lot de terre de valeur, situé dans les mêmes district et ilet, et touchant la propriété ci-dessus décrite, mesurant 35 pieds de face rue Mandeville, sur une profondeur et de face à la rue Claiborne de 118 pieds, et formant l'encoignure des rues Mandeville et Claiborne. C'est un terrain nu.
Les propriétés ci-dessus sont, plus ou moins, au pied américain, conformément à un plan fait par E. Surgi, voyer, en date du 7 mars 1887.
Conditions—Comptant. 10 pour cent sur les lieux pour lier la vente.
Actes de ventes pardevant Félix Boulmay, notaire, aux frais des acquéreurs, et incluant les taxes de 1887.
3 avril—3 9 16 23 30, mai 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Henderson Carter et Mary Jane Jones son épouse.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Dossier No 19,848.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, Encanteur.—Bureau, No 9 rue Carondelet, SAMEDI, 28 mai 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasins, entre Gravier et Natchez, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 22 avril 1887, Dossier No 19,848 pour le compte de la succession ci-dessus, il sera vendu—
Un lot de terre de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Cadix, Jena, Dryades et Bacchus, mesurant 25 pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles conformément à un plan fait par Stewart & Hoffman, voyers en date du — avril 1887. Les améliorations comprennent une maison cottage.
Conditions—Comptant, 10 pour cent comptant sera requis sur les lieux pour lier la vente.
Acte de vente pardevant Geo. C. Préot, notaire, incluant les taxes de 1887.
24avril—24, mai 3, 10, 17, 28.

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Catherine Cain, née Grant

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D. No 20,491.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureaux No. 79 rue Bienville—JEUDI, 2 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division D, daté le 27 avril 1887, il sera vendu la propriété décrite ci-après appartenant à la dite succession, à savoir:
Un terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville du côté nord de la rue St-Claude, entre l'avenue Washington et la rue Musique, mesurant 38 pieds 3/4 de pouce de face à la rue St-Claude sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles plus ou moins.
Conditions.—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1887 et au-dessus du prix d'adjudication et fera un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux sur le montant d'adjudication.
Acte de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur.
3mai—3 7 14 21 28 juin 2

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison de résidence et magasin double au coin nord-est des rues Carondelet et Huitieme.

Vente de crédit à l'encan.

Succession de John Canty.

No 20,766.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 28 mai 1887, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 26 avril 1887, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—
Le magasin double à un étage en bois avec maison de résidence dans le Quatrième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Carondelet, St Charles, Septième et Huitième. La terre comprend tout le terrain No 11 et une partie du terrain contigu No 10. Il mesure 37 pieds 3 pouces de façade rue Huitième, sur une profondeur et façade rue Carondelet de 114 pieds 4 pouces et du côté le plus proche de la rue St Charles, il a une première profondeur de la rue Huitième de 81 pieds 4 pouces de là il s'étend à angles droits vers la rue St Charles et mesure 22 pieds 9 pouces sur une ligne parallèle avec la rue Huitième; de là il a une quatrième profondeur de 33 pieds jusqu'à sa ligne inférieure qui a une largeur de 60 pieds. Le terrain forme le coin des rues Carondelet et Huitième.
Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la balance, à un crédit de un et deux ans avec intérêt à 8 pour cent par an lien du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes dues en 1887 et faisant dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.
L'acte de vente pardevant Andrew Hero Jr., aux frais de l'acquéreur.
27 av—7 mai—7,14 21,28.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété centrale de choix.

Le magasin double en briques, No. 44 rue Canal et 63 rue Commune, entre Magasins et Tchoupitoulas, occupé par Woodward Wight & Co.

Succession de Veuve J. A. Grailhe.

Nos 19,839—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J Hoey encanteur Bureaux 17 rue Carondelet—SAMEDI 21 mai 1887 à midi à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 19 avril 1887 il sera vendu à l'encan la propriété de valeur suivante à savoir.
Le magasin en briques à quatre étages No 44 rue du Canal et No 63 rue Commune dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Canal Commune Magasins et Tchoupitoulas. Le lot est désigné par le No 13 et mesure 25 pieds 5 pouces de face rue du Canal 25 pieds 5 pouces de face à la rue Commune et sur une profondeur traversant le dit ilet de 121 pieds 0 pouces et 6 lignes sur la ligne du lot No 14 et 126 pieds 1 pouce 6 1/2 lignes sur la ligne du lot No 12. Cette belle propriété fait face à la Douane et à la Poste et touche au magasin principal de MM Woodward Wight & Co et est pour le moment occupée par eux.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acheteur, et le reste s'il y a, un crédit à un et deux ans de terme à compter du jour de la vente en crédit devant être représenté par des billets portant intérêt à raison de six pour cent par an du jour de la vente jusqu'à paiement final. L'acquéreur devra s'engager à payer cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour obtenir le paiement des billets ou d'une partie des dits billets. Il devra en outre tenir la propriété assurée et transférer la police au porteur des dits billets. Le paiement des billets et l'exécution de toutes les obligations de l'acheteur seront garantis par hypothèque spéciale et le privilège du vendeur sur la propriété vendue. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1887 en sus du prix d'adjudication et sera requis de faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Geo. C. Préot notaire.
20avril—20 23 30—7 14 21mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un cottage élevé et grands terrains.

No. 335 rue Chestnut, entre l'avenue Louisiana et la rue Delachaise.

Succession de Henry F. Bequier.

No. 20,459—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI 14 mai 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 11 avril 1887, il sera vendu la propriété ci-après décrite à savoir—
Un cottage élevé à un étage avec mansarde No 335 rue Chestnut, dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Coliseum, Delachaise et l'Avenue de la Louisiane, le terrain est composé du tout des trois lots Nos 17, 18 et 19 et à 24 pieds de face du lot No 16 mesurant ensemble 120 pieds de face à la rue Chestnut, 128 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. La bâtisse est retirée de la rue, a une belle galerie devant et large corridor dans le centre, et le terrain avec jardin. Cette propriété touche à la résidence de M. B. Woods, est près de celles de MM. Miller et Rice, et point être visitée avec une carte.
Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues en 1887, et un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.
Acte de vente pardevant Geo. C. Préot, notaire aux frais de l'acquéreur.
19 avril—12,23 30 mai 7,14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Lot au coin des rues Aline et Laurel.

Succession de Wm. N. Finney.

No. 20,253—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI 14 mai 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 7 avril 1887 il sera vendu à l'encan—
Deux lots de terre dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Aline, Delachaise, Live Oak ou Constance et Laurel étant les lots Nos 10 et 11 qui se touchent. Le No 10 mesure 24 pieds 9 pouces de face à la rue Aline, et le No 11 mesure 28 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Aline chacun à une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles, le dit lot No 11 forme l'encoignure des rues Aline et Laurel et est partiellement amélioré.
Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, et le reste à un crédit de un et deux ans, avec intérêt à raison de 8 pour cent par an, privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de 1887 et un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.
Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant James Fahey, notaire.
12 avril—12,23,30—mai 7 14.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété à McDonoghvill.

Succession d'Antoine Maréchal.

No 19,983—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 Carondelet—SAMEDI, 14 mai 1887, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magasine en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 31 mars 1887, il sera vendu à l'encan—
1° Deux lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent à McDonoghville, cinquième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Franklin, De Armas et Lapeyrouse. Les dits lots sont Nos 3 et 23 se touchant et mesurent comme suit: le lot No 3 mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Monroe et le lot No 23 mesure 32 pieds de face à la rue Monroe et chacun des dits lots mesure 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur. Les améliorations comprennent un cottage à un étage connu par le No 108 rue Monroe.
2° Vingt trois lots de terre formant presque tout l'ilet borné par les rues Madison, Monroe, De Armas et Lapeyrouse. Etant les Nos 1 à 9 et 11 à 24 inclusivement, le lot No 10 forme l'encoignure des rues Madison et Lapeyrouse, ayant 30 pieds de face à la rue Madison et 120 pieds de profondeur n'est pas inclus et mesurant ensemble 270 pieds de face à la rue Madison, 300 pieds à la rue Monroe, 300 pieds à la rue De Armas et 180 pieds à la rue Lapeyrouse.
Les améliorations ne sont pas incluses, la propriété est vendue comme terrain nu.
Conditions—Comptant.
Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant R. H. Downing, notaire.
Et à la même heure et emplacement il sera vendu les meubles et effets mobiliers de la dite succession, conformément à un inventaire déposé en mon bureau, une copie sera exhibée à la Bourse.
Conditions—Comptant.
12 avril—12 16 23 30—mai 714

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joseph D. Peet vs Emile J. O'Brien.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 19,327—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 11 mai, 1887, à midi, la propriété décrite ci-dessous à savoir:
Tous les droits, titres et intérêts d'Emile J. O'Brien, défendeur dans cette affaire, et dans la raison sociale de Fairchild & O'Brien, composée de Henry W. Fairchild et Emile J. O'Brien.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30 avril—mai 4,7,11